



# Les Echos de Quinson

Bulletin n° 9

Janvier 2021

## Le Pinson des Gorges



### Le Mot du Maire

*Chères Quinsonnaises, chers Quinsonnais,*

*Merci ! Merci de la confiance que vous nous avez témoignée lors des dernières élections municipales.*

*Avec les adjoints et les conseillers municipaux, nous sommes tous mobilisés pour mettre en œuvre les nombreux projets communaux pour le maintien du service public et le bien-être des habitants.*

*Nous avons vécu une année 2020 bouleversée par la crise du covid et elle a mis à mal beaucoup de nos certitudes et de nos libertés.*

*Malgré l'éclaircie de l'été 2020 et son importante fréquentation, l'année s'est terminée avec de nouvelles contraintes. Aussi, vous me voyez désolé de n'avoir pu organiser les traditionnelles réunions publiques ainsi que nos échanges de fin d'année.*

*Je reste toutefois à votre disposition pour répondre à vos questions et à vos interrogations. N'hésitez pas à me solliciter.*

*En écrivant librement ces mots ma pensée va tout naturellement à ceux qui, par l'expression de leurs idées et leur engagement, font honneur à notre République et à ses valeurs. Sachons leur témoigner notre reconnaissance.*

*Comme vous, j'espère que l'année 2021 sera plus douce et qu'elle saura préserver votre santé et celle de vos proches. Pour tous ceux qui sont dans la difficulté, qu'elle apporte les solutions les plus bénéfiques et les plus justes.*

*A toutes et tous, je vous souhaite une belle et bonne année.*

*Pierre de Vaux*

**FLASH INFO - Janvier 2021-**

**Mairie  
04500 Quinson**

**mairie@quinson.fr**

**04 92 74 40 25**

**Responsable de la publication :**

**Jacques ESPITALIER**

**Responsable de la rédaction :  
Délégation communale Culture Patrimoine**

**Comité de Rédaction :  
Délégation communale Culture Patrimoine**

***Le Pinson***

*Son chant résonne dans les gorges.*

Vos articles sont les bienvenus ; envoyez les à l'adresse suivante :

*Le Pinson des Gorges  
Mairie de Quinson  
04500 QUINSON*

*Ou par courriel : mairie@quinson.fr*

Les personnes désirant recevoir leur Pinson par courriel, contribueront à la protection de l'environnement. Elles peuvent déposer ou envoyer leur adresse électronique au secrétariat de Mairie.

## *Le Conseil Municipal*

**Maire :** Jacques ESPITALIER

**Adjoints :** Francis GUIGNANT  
René GARCIN  
Arlette BERNE

**Conseillers Municipaux :**  
- Paul ANDRE DE LA PORTE  
- Robert BAGARRE  
- Yves GONSOLIN  
- Isabelle MERIE  
- Laurence OGOR  
- Geneviève PETIT  
- Christine ROSSO

# Les Commissions communales

Le conseil Municipal est organisé en 5 commissions qui travaillent en autonomie et harmonie avec le Maire et les élus.

Les habitants de Quinson sont invités à contacter directement les responsables de ces commissions en fonction de leurs besoins.

## **Commission « Développement économique »**

Président : Jacques ESPITALIER, Maire  
Membres de la commission : Paul ANDRE DE LA PORTE  
Robert BAGARRE  
René GARCIN  
Francis GUIGNANT  
Isabelle MERIE  
Geneviève PETIT

## **Commission « Urbanisme »**

Président : Francis GUIGNANT  
Membres de la commission : Paul ANDRE DE LA PORTE  
Robert BAGARRE  
Yves GONSOLIN  
Christine ROSSO

## **Commission « Patrimoine culture environnement »**

Président : René GARCIN  
Membres de la commission : Arlette BERNE-PATONNIER  
Yves GONSOLIN  
Laurence OGOR  
Geneviève PETIT  
Christine ROSSO

## **Commission « Affaires scolaires, affaires sociales, secteur enfance jeunesse »**

Présidente : Arlette BERNE-PATONNIER  
Membres de la commission : René GARCIN  
Isabelle MERIE  
Laurence OGOR

## **Commission « Travaux »**

Président : Robert BAGARRE  
Membres de la commission : Paul ANDRE DE LA PORTE  
Arlette BERNE-PATONNIER  
René GARCIN  
Francis GUIGNANT  
Yves GONSOLIN

## **Les commissions d'appel d'offres et des impôts**

**Membres de la Commission d'Appel d'Offres** Président : Jacques ESPITALIER

Délégués titulaires :	Délégués suppléants :
- Monsieur Francis GUIGNANT	- Monsieur René GARCIN
- Madame Arlette BERNE-PATONNIER	- Madame Laurence OGOR
- Monsieur Robert BAGARRE	- Madame Christine ROSSO

### **Commission communale des impôts.**

Titulaires :	Suppléants :
- Paul ANDRE DE LA PORTE	- Geneviève PETIT
- Francis GUIGNANT	- Isabelle MERIE
- Arlette BERNE	- Josiane TORRI
- René GARCIN	- Robert BAGARRE
- Andrée QUEROL	- Jeanine ARENE
- Michel GARRON	- Maurice CASES

---

# *Les délégations intercommunales*

---

## **Délégués au Syndicat d'Energie des Alpes de Haute Provence (SDE04) au secteur de Riez Valensole Quinson et Autres.**

Titulaires : - Monsieur Francis GUIGNANT  
- Monsieur Paul ANDRE DE LA PORTE

Suppléant : - Monsieur Robert BAGARRE

## **Délégués au Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Verdon.**

Titulaire : - Monsieur Jacques ESPITALIER

Suppléants : - Monsieur René GARCIN  
- Madame Geneviève PETIT

## **Délégués au Syndicat Intercommunal Exploitation Fourrière-Refuge de Vallonges.**

Titulaire : - Madame Isabelle MERIE

Suppléante : - Madame Laurence OGOR

## **Délégués au SIVOM pour l'Alimentation en Eau du Plateau de Valensole.**

- Monsieur Jacques ESPITALIER  
- Monsieur Robert BAGARRE

## **Déléguée au Conseil d'Administration de l'Hôpital de Riez**

- Madame Laurence OGOR

**Correspondant Défense** : Monsieur René GARCIN

# Commune Infos

## Secrétariat de Mairie – Accueil du public

L'accueil physique et téléphonique du public est assuré exclusivement du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30.

En dehors de ces horaires, vous pouvez :

- laisser un message téléphonique au 04 92 74 40 25
- Joindre les services par mail à l'adresse : [mairie@quinson.fr](mailto:mairie@quinson.fr)

Pour toutes démarches dématérialisées (documents d'urbanisme, d'état civil, ...) prendre rendez vous en téléphonant au 04 92 74 40 25.

Mobile de Monsieur le Maire : 06 85 70 48 39

## Démarches en ligne

Le site de la commune de Quinson permet de vous renseigner et de préparer vos documents avant de vous déplacer.

De nombreux documents et informations sont en ligne et permettent un gain de temps dans la gestion de vos démarches.

Avant de vous déplacer pensez à consulter le site de la commune

<https://www.quinson.fr>

## Permanence de Monsieur le Maire

En mairie sur Rendez-vous

Tel : 04 92 74 40 25

## Assistante Sociale

Permanence à la mairie le deuxième jeudi de chaque mois.  
Prendre rendez vous au 04.92.77.87.71

## Secteur paroissial de Riez

Téléphone paroissial : 09 53 70 65 67

Page facebook : secteur paroissial de Riez

recevez le bulletin paroissial du secteur : envoyez une demande à [secteurparoisriez@free.fr](mailto:secteurparoisriez@free.fr)

## Agence postale communale

L'Agence postale communale vous accueille dans les locaux de l'Office Municipal de Tourisme de Quinson **Tel : 04 92 79 65 97**

Les horaires d'ouverture sont :

Lundi	9 h 00 -12 h 30
Mardi	9 h 00 -12 h 30
Mercredi	9 h 00 -12 h 30
Jeudi	9 h 00 -12 h 30
Vendredi	9 h 00 -12 h 30
Samedi	9 h 00 -12 h 00

### Services disponibles à l'Agence Postale Communale

#### Courrier et Colis

Vente de timbres-poste à usage courant

Vente d'enveloppes Prêt- à -poster et d'emballage Colissimo

Fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande

Dépôt des objets y compris recommandés (*hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée*)

Retrait des lettres et colis en instance (*hors poste restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost*)

Service de proximité (*contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-poster de réexpédition*)

#### Service Financier (de dépannage)

Retrait d'espèces sur CCP et Compte épargne du titulaire dans la limite de **500€**, par période de 7 jours glissants

Paiement de mandat cash, dans la limite de **500€** par opération

Transmission au bureau de poste pour traitement selon les règles en vigueur :

- des versements d'espèces sur CCP et Compte épargne du titulaire, dans la limite de **500€**, par période de 7 jours glissants
- des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de **500€**
- des procurations liées au services financiers
- des demandes de services liées au CCP

*Seul le titulaire d'un compte CCP ou CNE est autorisé au dépôt d'espèces.*

**Une tablette tactile est à votre disposition pour consulter vos comptes en toute sécurité.**  
N'hésitez pas à demander l'aide de l'agent pour utiliser cet équipement.

## LA VACCINATION DE LA POPULATION DÉBUTE CE LUNDI 18 JANVIER, AFIN D'ENRAYER LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

**Cette nouvelle phase de la stratégie vaccinale cible à ce jour, uniquement les personnes de plus de 75 ans.**

Les vaccinations se feront **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**

via la plateforme [sante.fr](https://sante.fr) ou [doctolib.fr](https://doctolib.fr) mise à disposition par l'ARS

ou par téléphone au :

- 06.08.94.95.50 pour le centre de vaccination de **Riez** - la salle polyvalente - le mardi et le jeudi de 14 à 16h

- 07.89.94.22.35 pour le centre de vaccination de **Gréoux-les-Bains** - Espace de Santé Verdon - le lundi, le mercredi et le vendredi de 14 à 16h

Une fois le rendez-vous obtenu, vous serez invité à vous rendre au centre de vaccination de votre choix, selon le jour et l'heure convenu, muni de votre carte vitale.

Vous pourrez vous prémunir de votre consultation pré-vaccinale remplie avec votre médecin, ou réaliser cette étape directement au centre de vaccination. Suite à la vaccination, il vous faudra attendre 15 minutes sous la surveillance d'un médecin. Les professionnels qui vous accompagneront veilleront au respect le plus strict des consignes sanitaires. **IMPORTANT** Aucune vaccination ne pourra être réalisée sans rendez-vous et sans présentation de la carte vitale.

Si vous présentez des symptômes du Covid-19, tels que toux, fièvre, merci de ne pas vous présenter au rendez-vous. Les accompagnants devront rester à l'extérieur de l'enceinte des centres de vaccination. Pour toutes questions relatives à la vaccination n'hésitez pas à vous rapprocher de votre médecin généraliste.

### **RAPPEL**

URGENCES MEDICALES : appeler le **15**

#COVID19



# OUVERTURE DES CENTRES DE VACCINATION DU LUNDI AU VENDREDI

J'ai  
**plus de  
75 ans**

J'ai  
**moins de  
75 ans**



Mais je présente des  
facteurs de comorbidité

**PRISE DE RENDEZ-VOUS  
ET CARTE VITALE  
OBLIGATOIRES**

**MANOSQUE :** Salle des fêtes Osco Manosco (611 chemin du Moulin-Neuf)  
Prise de rdv : 04 92 70 3-4-5-6 ou <https://www.maiaa.com/centre-de-vaccination/04100-manosque>

**GRÉOUX-LES-BAINS :** Résidence Korian Verdon (route de Riez)  
Prise de rdv : 07 89 94 22 35 ou <https://www.Doctolib.fr/iframe/centre-de-vaccination-cpts-verdon>

**RIEZ :** Salle polyvalente (11 Chemin de la Rouguière)  
Prise de rdv : 06 08 94 95 50 ou <https://www.Doctolib.fr/iframe/centre-de-vaccination-cpts-verdon>

→ **Les bus du Trans'Agglo sont disponibles  
pour se rendre sur les sites.**

+ d'infos sur : [www.dlva.fr](http://www.dlva.fr)



## Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

### Monoxyde de carbone et impact sur la santé : Parlons-en !

Malgré les campagnes d'information et les rappels des mesures de prévention, diffusés régulièrement par les autorités sanitaires, on déplore en France encore chaque année près de 100 décès par intoxications au monoxyde de carbone (CO).

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en 2020, 34 épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone ont été signalés. Ils ont impliqué 129 personnes.

#### Tordons le cou aux fausses idées :

##### 🚫 **en cas de danger en lien avec l'émission de CO : je serai alerté par l'odeur !**

FAUX : même si 25 % des personnes interrogées en Paca ont cette croyance (données issues Baromètre Santé Environnement – ORS – 2017). Nous ne le rappellerons jamais assez : le monoxyde de carbone est INODORE, INCOLORE et sans saveur !

##### 🚫 **Les intoxications au CO ne touchent que les publics précaires.**

FAUX : Tous les types de foyers sont concernés par le CO, à partir du moment où ils utilisent des appareils à combustion.

##### 🚫 **Seules les personnes âgées sont sensibles aux intoxications au CO.**

FAUX : Le monoxyde de carbone ne choisit pas ses cibles et ne fera pas la différence entre enfants, adultes et personnes âgées, même si certaines seront plus sensibles que d'autres à ses effets. Les enfants, par exemple, ont une fréquence respiratoire plus élevée et inhalent donc un volume plus grand de gaz que les adultes: ils présenteront donc plus rapidement les signes d'une intoxication.

##### 🚫 **Le CO est un gaz léger qui se diffuse d'abord au niveau des plafonds**

FAUX : Le monoxyde de carbone a approximativement le même poids que l'air. Il se diffuse de façon uniforme dans le logement. Si vous avez le moindre doute : OUVREZ VOS FENÊTRES !

Il est dû :

- au manque d'entretien des appareils de chauffage et des conduits d'évacuation des fumées ;
- à la mauvaise utilisation des appareils de combustion ;
- au détournement d'appareils non destinés au chauffage ;
- à une mauvaise aération du domicile.

C'est pourquoi il est nécessaire de connaître ces gestes simples afin de réduire les risques :

- avant l'hiver, faire vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié ;

# Santé

- veiller toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage, aérer au moins 15 minutes par jour et ne pas obstruer les entrées et sorties d'air du logement ;
- respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu, placer les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments, ne jamais utiliser pour se chauffer ou cuisiner des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, réchaud de camping, barbecue, etc.) ;

Les symptômes de l'intoxication qui doivent alerter sont banals :

- des maux de tête,
- des nausées,
- une confusion mentale,
- de la fatigue.

Ils peuvent ne pas se manifester immédiatement.

**En cas d'intoxication aiguë ou de soupçon d'intoxication**, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée.

Il est recommandé :

- d'aérer les locaux,
- d'arrêter si possible les appareils à combustion,
- d'évacuer les locaux
- **et d'appeler les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).**

Pour en savoir plus, notamment sur les moyens de prévention, le diagnostic et les modalités de signalement des intoxications au monoxyde de carbone, des informations sont en ligne sur le site de l'Agence régionale de santé Paca : <https://www.paca.ars.sante.fr/prevention-des-intoxications-au-monoxyde-de-carbone>



# Etat civil

## Naissances

Gabriel Reynaud-Heaney, le 25 mai 2020

Alessio Tavignot, le 03 juillet 2020

Simon Roze, le 24 octobre 2020

## Ils nous ont quitté

### TRANSMETTRE

*Les générations des hommes  
Comme les feuilles des arbres...*  
Homère

Une des choses que le premier confinement que nous avons vécu a le plus cruellement interrompu, c'est certainement ce qu'on appelle la transmission.

Pour la première fois les écoles ont été fermées, les « hussards noirs de la République » \* comme Péguy les appelait, les instituteurs comme on les nommait naguère, sont restés chez eux et la transmission des lumières du savoir et de la culture par l'école a été suspendue et le lien social profondément abîmé.

Mais c'est d'abord la transmission entre les générations, entre les vivants et les morts qui a été brutalement suspendue. L'aurions nous oublié ? Nous sommes encadrés d'invisible, les morts font partie de l'humanité au même titre que les vivants même si on s'ingénie à le cacher et si c'est la mort aujourd'hui, plus que le sexe, qui est devenue obscure et inavouable à tel point que faire son deuil a fini par signifier se débarrasser de ses morts. Si l'on meurt seul, la mort d'un proche pourtant est ce qui nous permet encore aujourd'hui de nous rassembler, de faire famille, de faire société et de communier avec une Mémoire qui est plus grande que nous. Si l'on ne prend pas soin d'eux, alors les morts meurent tout à fait.

L'interdiction de se réunir, de former cortège et de procéder pleinement à la cérémonie mémorielle du deuil a profondément affecté les familles. Devoir sacré, marque de respect et de reconnaissance à l'égard de ceux à qui nous devons tout, puisque sans eux nous ne serions pas, la cérémonie cultuelle du deuil est la plus ancienne de l'humanité et ce qui la constitue de la façon la plus forte. L'homme est d'abord celui qui porte en terre le corps sans vie de son semblable. De ce geste aussi immémorial que sacré vient notre nom d'homme : l'homme, celui qui inhume son semblable.

S'ouvrir à la tristesse et à la tendresse du soir en faisant mémoire de nos morts n'est pas complaisance macabre mais signe d'espérance et gage d'un avenir dont nous avons la garde. C'est une façon d'assumer la continuité d'une histoire qui nous précède, qui nous dépasse, qui nous traverse. Quinson, histoire *et* devenir.

\* Par analogie avec cet escadron de cavalerie créé par la Révolution française pour défendre le pays (les soldats de l'an II), ceux qui portaient hier le beau nom d'instituteur (ils instituent, ils posent, établissent les fondements même de la République) sont comme des hussards prêts à se battre et à donner leur vie pour que la liberté d'expression continue de s'exercer, pour que l'égalité entre les citoyens de toutes provenances et d'abord entre les hommes et les femmes, (épine dorsale de notre République), soit respectée. Ces hussards noirs de la République sont encore hélas aujourd'hui exposés à la bêtise, à la haine, à la cruauté des fanatiques de tous bords qui cherchent depuis longtemps de façon concertée à diviser la nation, à détruire les fondements même de l'école républicaine, gratuite, laïque (neutre et respectueuse de toutes les croyances) et obligatoire au grand dam de nos concitoyens de religion musulmane qui se sentent profondément blessés par la folie meurtrière d'une idéologie mortifère qui instrumentalise, défigure et trahit le message de miséricorde du Coran.

## Etat civil

S'il n'y a qu'une manière d'entrer dans la vie, disait Montaigne, il y en a de multiples d'en sortir mais chaque mort, quelle qu'elle soit, est digne et mérite, dans sa singularité, d'être respectée. Pour ceux qui vivent en peine, pour ceux qui ont jugé être au bout de leur espérance, Nature, disait-il encore, nous a laissé la clé des champs. Dans la Haute-Provence de Giono c'est quelques fois sous la forme de la tragédie, de la mort violente, de la mort volontaire ou du crime que le malheur peut frapper. Nous, les survivants, dont la tranquillité et le confort ont pu être profondément troublés, si nous sommes riches, ce n'est assurément que de nos seuls doutes et de notre compassion ; nous n'avons pas à juger.

Pour donner un peu d'âme et de chair aux disparus nous voudrions les nommer un par un et leur rendre hommage en nous souvenant que derrière chaque nom il y a une histoire et un destin. Appeler chacun par son nom, c'est lui donner sépulture. La nomination, c'est la sépulture même.

F.W.

22/1/2020 **René LUGAGNE** était un homme souriant, profondément affable. La grande gentillesse avec laquelle il s'occupait de Raymonde, son épouse mal-voyante, a impressionné tout le monde. Il faisait partie de l'association *l'art des mains* où tous les membres ont pu apprécier sa grande disponibilité. Il passait beaucoup de temps à peindre et à composer des maquettes. Esprit agile et curieux il se plaisait, en vrai kabbaliste, à composer des textes à partir de mots qui lui avaient été donnés de façon totalement aléatoire. Il était né à Nouzonville près de Givet, dans les Ardennes, à la frontière belge. Repousseur sur métaux il avait été employé à Marseille où son père, douanier, avait été nommé. Travaillant au tunnel du vieux port il avait fait une chute très grave qui lui avait broyé le pied. Il s'était alors reconverti et avait intégré les services administratifs de la sécurité sociale. Avant d'arriver à Quinson où il connaissait tous les chemins de randonnée, le couple, dans son véhicule aménagé, avait exploré la plupart des régions de France. Dès que la famille sera rassemblée, les cendres de René seront dispersées dans la campagne provençale qu'il aimait.

10/3/2020 **Suzanne MATHIEU**. Tu es venue au monde le 15 février 1938 à Apt, au pied du Lubéron où tu as passé ton enfance, entourée de ta sœur Violette et de tes frères André et Jean-Pierre.

Ton père, d'origine italienne, travaillait dans les mines d'ocre et ta mère était ouvrière dans une usine de fruits confits où tu as toi-même travaillé pendant de nombreuses années depuis l'âge de 14 ans. Tu as eu trois beaux enfants.

Quelques années plus tard, devenue fonctionnaire de l'éducation nationale, au départ à Barcelonnette, puis à Cagnes sur mer et enfin au collège de Beausset. Tout au long de ta carrière tu as été estimée non seulement pour ton travail, mais aussi pour ta joie de vivre, ta gentillesse, ton dévouement envers les autres.

Puis tu as pris une retraite bien méritée et tu es venue t'installer en 1997 avec « ton Roger », ton cher mari, à Quinson, pour te rapprocher de ton frère Jean-Pierre.

Tu as été appréciée de tous dans ce village pour ton caractère jovial, ton dévouement, ton plein d'amour pour les personnes et... les animaux.

Après une très longue maladie, tu nous a quittés le 10 mars 2020, et une étoile de plus brillera dans le ciel pour nous guider comme l'étoile du berger.

Repose en paix et veille sur nous. Nous t'embrassons tous très fort. Nous garderons en mémoire ton sourire, ta bonne humeur et ton courage.

## Etat civil

29/06/2020. **Odette MARTIN** mère d'Alain et de Patrice Reynaud fait partie de cette grande famille courageuse et entreprenante venue de Marseille et d'Aubagne où le père avait un camion de pizza. Ils sont connus au village sous le surnom de « Kinou ». Elle était arrivée par hasard avec son mari, chasseur comme ses fils, à Quinson, dans les années 70. Ils avaient acheté alors un petit chalet appelé *Le Mirador* qu'ils transformèrent eux-mêmes en hôtel restaurant (12 chambres) dans un des lieux les mieux placés et les plus ombragés du village, inaugurant même sur la plage du lac la première location de bateaux et de pédalos. « Mme Kinou » tenant le restaurant pendant de nombreuses années allait rarement dans le village, elle était réservée et peu connue des Quinsonnais. Elle est décédée des suites d'une longue maladie à l'âge de 83 ans. Elle repose maintenant au cimetière du village où elle a inauguré le caveau familial.

29/7/2020. **Fabrice ESCOUBEYROU**.

15/9/2020. **Denis BERNE**.

« Être libre, savoir conclure » écrivait L. Feuerbach. Si l'on peut éprouver admiration et respect pour celui qui remet radicalement en question son attachement animal à la vie, la mort volontaire d'un proche laisse toujours ceux qui restent, désarmés, atterrés, terrifiés, interdits et muets. La mort de Denis Berne a provoqué dans tout le village une onde de choc et une immense émotion. Nombreux sont ceux qui ont tenu à accompagner ses cendres au cimetière et à témoigner à la famille leur affection. Parmi les nombreux messages reçus de la part des amis et des clients du Relais Notre-Dame ces quelques extraits l'attestent :

« Denis nous a quittés si rapidement, si discrètement, nous sommes tentés de dire si délicatement, presque en s'excusant de nous priver de son amitié, de son humour mais surtout de ses talents ».

« Nous nous souviendrons toujours de lui : si gentil, si serviable, toujours souriant, toujours un petit mot pour nous faire rire et des petits gestes pour rendre encore plus confortables nos séjours inoubliables au Relais Notre Dame. Il était un homme en or ».

« Le souvenir que nous garderons de Denis sera celui, lumineux, d'un être sensible et esthète qui rendait beau tout ce qu'il touchait ».

« Cher Denis, toi qui aimais voyager, tu as commencé ton dernier voyage pour traverser la mer d'éternité. Tu vas trouver un port pour que ton bateau soit sur une plage de sable ensoleillée ou une côte de roches en tempête ou sur une pelouse sous un cerisier comme chez toi, ou sur le Verdon dessous les grottes ».

« Je me souviens qu'à chacune de mes visites, au restaurant, il m'accueillait dans sa cuisine, à la fois chaleureux et sérieux. Denis, un grand Monsieur exigeant le travail bien fait et empreint d'une grande gentillesse ».

« Le Denis que l'on a toujours aimé : tout joyeux, plein d'humour, plein d'attention aux autres, toujours ce petit rire chaleureux pour ponctuer ses phrases chantantes. Sa sensibilité, son humour, sa façon de raconter et son goût artistique si évident ».

« Denis ce petit frère si sensible, magicien à ses heures pour créer une crèche provençale exceptionnelle, un jardin, une terrasse magnifiquement fleurie, va manquer à tous ceux qui l'ont côtoyé ».

« Denis était une personne aimable qui d'un côté pouvait rire de bon cœur mais une autre fois aussi être très sérieux, presque oppressé. Un homme d'une grande sensibilité. Il me faisait penser à un arbre dans son jardin qui a perdu sa racine ».

## *Etat civil*

9/12/2020. **Marie-Louise POURRIÈRE** dit « mimi », née le 13 juin 1929 à Riez, est arrivée sur le plan de Quinson à la fin des années 50. Plus de 60 ans elle y a vécu avec son mari Léon et ses enfants. C'était une femme forte et dynamique dévouée à sa famille et qui avait une grande passion pour la nature. Elle s'est éteinte le 9 décembre 2020 à Puimoisson, à la maison de retraite, à l'âge de 91 ans. Elle a été inhumée à Quinson le 16 décembre 2020 dans le caveau familial.

12/12/2020. **Jacques BALLACO** est décédé dans la maison de Noëlle chez qui il vivait depuis 7 ans. Il avait depuis longtemps des problèmes cardiaques et, pendant sa sieste, il s'est éteint paisiblement, comme, maintes fois, il l'avait souhaité. Il avait signé une directive anticipée pour « mourir dans la dignité » et, dix jours avant de mourir, il avait encore demandé à sa filleule Corinne que lui soient épargnées des souffrances inutiles et un internement en EHPAD tant il craignait moins la fin de la vie qu'une interminable fin de vie dans des mouvoirs spécialisés. Jacques était un esprit libre, indifférent aux qu'en-dira-t-on. Avec sa femme Maureen Ballaco, décédée en 2008, il avait beaucoup voyagé et profité de la vie. Doux, affable, souriant, lui qui avait combattu en Algérie, avait les conflits en horreur. Cet ancien combattant ne manquait jamais la cérémonie du 11 Novembre.

Depuis l'âge de 55 ans, il était retraité de l'Arsenal de Toulon où il avait travaillé de nombreuses années comme maître d'œuvre maçon. Il laisse beaucoup d'amis attristés tant à Toulon qu'à Quinson. Une bénédiction à l'église de Quinson et une crémation à Manosque ont eu lieu le lundi 21 décembre.

22/12/2020. **André GARCIN** nous a quittés le 22 décembre 2020, sans faire de bruit, en toute discrétion, comme l'avait été sa vie. L'histoire d'André est inséparable de la ferme de la Vachenque que la famille Garcin possédait sur le plan. Il y était né. La ferme avait été partagée, avec les 50 hectares de terrain attenants, entre les cinq enfants et il y resta jusqu'à ses 30 ans. N'ayant pu s'agrandir, il dû quitter cette terre ancestrale pour un poste de cuisinier au collège Gassendi de Digne. Gravissant les échelons il s'installa à Marseille d'où Arlette, sa femme, qui lui donna trois enfants, était originaire. Mais, dès qu'il prit sa retraite, il revenait le plus souvent possible au plan, tant la terre était chevillée à son corps et sa maison son havre de paix. Il y resta jusqu'au moment où, à ses 92 ans, il dû entrer dans la maison de retraite de Valensole où cet homme qui aimait la terre et se sentait bien au milieu de ces collines plantées de lavandes passa un long et agréable séjour, entouré de ses proches. C'est d'un homme qui, essentiellement tourné vers les autres, n'était que sourire et gentillesse, qui ne se mettait jamais en colère et ne faisait de tort à personne que nous garderons le souvenir. Il a été inhumé au cimetière de Quinson et il repose en paix dans ce coin de terre où se trouve le caveau des Garcin.

21/12/2020. **Fabrice PEZZANA**. Très rapidement la nouvelle, diffusée par les médias, avait fait le tour de tout le pays et c'est horrifiés que, le 21 décembre, les Quinsonnais ont appris que le corps sans vie de M. Pezzana, criblé de quatre balles, avait été retrouvé sur le plan au bord d'un chemin. Fabrice Pezzana, membre d'une famille de pieds noirs originaire de Tlemcen depuis longtemps établie au village, était à la tête d'une petite entreprise de maçonnerie générale et de gros œuvres de bâtiments. Son père avec lequel il travaillait était décédé en 2015, sa mère avait quitté le village. Il vivait avec sa fille Leslie, sa compagne et le fils de celle-ci, Jérémie Bourges. Il avait travaillé chez nombre de particuliers et, avec des machines toujours plus grosses et sophistiquées, il avait accompli des travaux au profit de la commune. Son intégration avait été difficile, aussi avait-t-on pu se réjouir de l'engagement citoyen qui l'avait conduit à se présenter avec Jérémie aux dernières élections municipales. Tout les deux, avaient fait du porte à porte et avaient présenté leur programme à la population. Que le village de Quinson ait pu être le théâtre d'un tel homicide est, pour ses habitants, d'une très grande tristesse.

## Cinéma de pays

Des séances de cinéma sont programmées à Quinson dans la salle Emancipatrice à chaque période de vacances scolaires

Le cinéma itinérant continuera en 2021 à Quinson avec des séances prévues durant les vacances scolaires.

**Mercredi 03 mars 2021 à 18 heures et 21 heures**

**Mercredi 05 mai 2021 à 18 heures et 21 heures**

Ces dates sont prévisionnelles sous réserve que la situation sanitaire permette de maintenir leur organisation

Les films projetés sont diffusés par voie d'affichage sur les panneaux et dans les commerces de la commune.

Durant la saison estivale des séances en plein air sont programmées dans la cour de l'école

L'organisation de ces séances demande un travail important de manutention avant et après.

La commune lance un appel au bénévolat pour aider à l'installation et au rangement durant ces soirées. L'idéal serait de pouvoir compter sur 2 hommes par séance pour le montage et démontage de l'écran et rangement.

## Médiathèque intercommunale

### **Que s'est-il passé à la médiathèque de Quinson au cours de l'année 2020 ?**

Malgré la pandémie qui nous a frappés et deux confinements qui nous ont contraints à un fonctionnement particulier nous avons essayé de satisfaire nos adhérents en proposant un drive chaque semaine aux heures d'ouvertures habituelles. Les réservations pouvaient se faire par téléphone ou par mail. Nous préparions les commandes que chacun venait chercher le vendredi.

Nos partenaires de Gréoux ont organisé ce service en respectant les gestes barrières, avec beaucoup de professionnalisme.

**A présent la médiathèque fonctionne normalement tous les vendredis de 14h30 à 16h30 .**

VENEZ NOMBREUX ! Le paiement des cartes s'effectue dorénavant à l'agence postale.

Nous vous rappelons que de nombreuses personnes peuvent bénéficier de la gratuité, venez vous renseigner. L'abonnement est de 15 euros par an.

***Les bénévoles de la médiathèque vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.***

## Collecte des encombrants

La collecte des encombrants est effectuée par la Ressourcerie de Haute Provence. Le passage à Quinson a lieu le quatrième lundi du mois.

Pour faire évacuer des encombrants vous devez contacter la Ressourcerie par téléphone au 0810 220 013 (prix d'un appel local + surcote en fonction de l'opérateur) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Les inscriptions sont réalisées par ordre d'appel, la Ressourcerie propose une date de passage en fonction de l'état de remplissage du planning et fait préciser pour chaque inscription, le nom, l'adresse, le téléphone et la liste d'encombrants à collecter.

Les usagers seront informés sur les conditions des services : nature des déchets pris en charge, modalités de prise en charge, ...

Les encombrants devront être déposés à la limite du domaine public car les agents de collecte ne rentreront pas chez les particuliers. La quantité d'encombrants prise en charge chez un particulier ne peut excéder le volume d'un fourgon (soit environ 10 m<sup>3</sup>)

Les encombrants sont définis par la liste suivante /

Déchets d'équipement électrique et électronique, meubles, literie, vaisselle, outillage, matériel de jardin et de loisirs, objets volumineux, bidons, tubes, tuyaux, pots, vases, pièces mécaniques ...

Sont exclus : végétaux, déchets organiques, gravats, déblais, déchets issus de la démolition, graisses, huiles, peintures, solvants, carburants, déchets toxiques, corrosifs, radio actifs, pneumatiques, déchets industriels et professionnels, déchets de soins ou contaminés, cadavres d'animaux.

Pour plus d'informations, la Ressourcerie de Haute Provence met à votre disposition son site internet [www.rho04.fr](http://www.rho04.fr)

## Dépôt de végétaux

**Nous vous rappelons que le dépôt de végétaux se trouve à la déchetterie de la commune située sur le plateau.**

Les végétaux ne doivent pas être déposés dans la nature, ni dans les vallons, ni dans les containers à ordures ménagères.

Les cendres surtout chaudes ne doivent pas être déposées dans les containers à ordures ménagères.



## Radio Verdon

Les associations peuvent communiquer leurs manifestations, sur les ondes de Radio Verdon en apportant le programme au secrétariat de Mairie (ou par courriel) 3 semaines avant la manifestation.

Les particuliers peuvent bénéficier du service des petites annonces suivant les mêmes modalités

## Fréquence Mistral

[www.frequencemistral.com](http://www.frequencemistral.com)

## *Services intercommunaux*

<b>COLLECTE DES ENCOMBRANTS</b>	<p>La collecte des encombrants est organisée par la DLVA, la prestation étant assurée par la ressourceurcerie de Haute Provence.</p> <p><b>Quinson le 4 eme lundi du mois</b>  <b>Prendre rendez-vous avant au 0810 220 013</b></p> <p>Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  <a href="http://www.rho04.fr">www.rho04.fr</a></p>	<p><b>STE TULLE</b>  <b>04 65 10 01 35</b></p> <p><b>CHATEAU-ARNOUX</b>  <b>04 86 49 41 47</b>  <b>09 72 66 73 64</b></p>
<b>DECHETTERIE de QUINSON</b>	<p>Horaires  <b>Lundi/mardi/vendredi/samedi 8h30-12h00 - 13h45-17h30</b>  <b>Jeudi 13h45-17h30</b></p>	<p><b>Estelle BECQUET</b>  <b>Service Environnement</b>  <b>04 92 70 91 43</b></p>
<b>DLVA Service EAU et ASSAINISSEMENT</b>	<p><b>Le standard bascule automatiquement sur l'astreinte en dehors des horaires d'ouverture.</b></p> <p><b>Pour toute interventions urgentes en dehors des horaires de travail</b></p>	<p>04 180 VILLENEUVE  <b>04 92 78 41 33</b></p> <p><b>un numéro d'astreinte vous sera communiqué sur le répondeur</b></p>
<b>DLVA Régie EAU et ASSAINISSEMENT</b>	<p><b>Demandes de branchement</b> :(disponibles en mairie ou régie de l'eau VILLENEUVE)  Remplir la fiche de demande et la transmettre</p> <p><b>Abonnements et résiliations eau et assainissement</b> (disponibles en mairie ou régie de l'eau VILLENEUVE)  Remplir les formulaires abonnement ou résiliation et renvoyer</p> <p><b>pour toutes interventions pendant les horaires de travail</b>  Contacter le service de l'eau à VILLENEUVE</p> <p><b>Questions sur le SPANC</b>  Mr Serge PREYRE</p>	<p>Fax :04 92 78 52 91</p> <p>Mail :  <a href="mailto:regieeau@dlva.fr">regieeau@dlva.fr</a></p> <p>Courrier :  Service de l'eau DLVA  1 rue du château  04180 VILLENEUVE</p> <p>Mail  <a href="mailto:regieeau@dlva.fr">regieeau@dlva.fr</a></p> <p><b>04 92 78 41 33</b></p>
<b>DLVA Astreinte éclairage public</b>	<p><b>APPLICABLE EN CAS d'URGENCE EN DEHORS DES HEURES OUVRABLES</b> (8H00-12H00/13H30-17H30), 24h/24, 7jours/7.</p> <p>La situation d'urgence est définie comme celle relevant de la sécurité des personnes et des biens, ou résultant d'un évènement extérieur à l'installation, mais nécessitant une intervention immédiate, dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- carrefour ou giratoire non éclairé.</li> <li>- quartier ou secteur éteint</li> </ul> <p><b>En aucun cas l'astreinte ne devra être sollicitée pour des problèmes d'ampoules défectueuses ; ceux-ci seront traités dans le cadre de l'entretien de maintenance habituel.</b></p>	<p><b>N° de Téléphone UNIQUE</b>  <b>06 88 64 31 01</b></p>

# Services intercommunaux

## Transports

### Le transport à la demande

Il permet aux habitants de se déplacer dans des secteurs où la densité de l'habitat est faible et où la fréquentation ne justifie pas la mise en place de lignes régulières. Les trajets et points d'arrêts sont prévus à l'avance. Le TAD est réservé aux habitants ayant réservé leur trajet et s'acquittant d'un titre de transport. Il permet de se rendre dans le bourg le plus proche ou d'effectuer une correspondance avec une ligne de transport structurante.

Afin de se rendre aux marchés de Manosque et de Riez, les TAD fonctionnent aussi le samedi et bientôt relieront La Brillanne à Oraison le mardi matin.

Réserver le TAD au **0 800 870 942**

La réservation doit être effectuée au plus tôt 15 jours à l'avance et au plus tard à 18h la veille du mardi au vendredi. La réservation est obligatoire pour déclencher le service ou le passage à un arrêt. Elle entraîne la mise en place d'un service ou le rattachement à un service déjà déclenché et pouvant répondre au besoin. Une réservation peut être annulée, sans frais ni contraintes particulières, sur simple appel téléphonique jusqu'à la veille de l'utilisation prévue du service avant 18h.



### Ligne 134 TAD

**ESPARRON DE VERDON  
- QUINSON - SAINT-LAURENT -  
MONTAGNAC MONTPEZAT - RIEZ**  
Valable du lundi au vendredi sauf les jours fériés

#### ALLER

JOURS DE FONCTIONNEMENT	LàV	Sam	LàV	Sam
<b>ESPARRON DE VERDON - VILLAGE COMMERCES</b>	5:52	8:07	12:22	12:22
QUINSON - VILLAGE	6:07	8:22	12:27	12:27
SAINTE-LAURENT DE VERDON - AIRES	6:17	8:32	12:47	12:47
MONTAGNAC MONTPEZAT - CALADE	6:25	8:40	12:55	12:55
MONTAGNAC MONTPEZAT - RABASSIÈRE	6:32	8:47	13:02	13:02
<b>RIEZ - PRÉ DE FOIRE</b>	6:45	9:00	13:15	13:15

#### RETOUR

JOURS DE FONCTIONNEMENT	Sam	LàV	Sam	LàV
<b>RIEZ - PRÉ DE FOIRE</b>	12:00	13:35	17:25	19:15
MONTAGNAC MONTPEZAT - RABASSIÈRE	12:13	13:48	17:38	19:28
MONTAGNAC MONTPEZAT - CALADE	12:20	13:55	17:45	19:35
SAINTE-LAURENT DE VERDON - AIRES	12:28	14:03	17:53	19:43
QUINSON - VILLAGE	12:38	14:13	18:03	19:53
<b>ESPARRON DE VERDON - VILLAGE COMMERCES</b>	12:53	14:28	18:18	20:08

- TAD - Transport à la demande  
N° de réservation : **0 800 870 942**

Horaires calculés dans des conditions normales de circulation sous réserve de modifications.  
Le Trans'Agglo ne circule pas les dimanches et jours fériés.  
Plus d'infos sur [mobilite.dlva.fr](http://mobilite.dlva.fr)



# Services intercommunaux

## Transports

### Transport des personnes à mobilité réduite (PMR)



Une attention particulière est portée aux personnes à mobilité réduite ayant une carte d'invalidité à 80% avec le service « Trans'Agglo PMR ». Les usagers doivent s'inscrire auprès du service mobilité de la DLVA. Ce service fonctionne du lundi au samedi de 6h45 à 18h30

#### Réservation

par téléphone 24h à l'avance, au numéro vert : **0 800 870 942 (service et appel gratuits)**

2 heures à l'avance sur internet : [manosque.centrale-mobilite.fr/](https://manosque.centrale-mobilite.fr/)

Les bus réguliers sont équipés d'une plate-forme facilitant l'accès en fauteuil roulant.

**Pour votre 1ère connexion et afin de créer votre compte personnel, merci d'appeler la centrale de réservation au N° vert : 0 800 870 942 (service et appel gratuits)**

Renseignements complémentaires :  
[mobilite@dlva.fr](mailto:mobilite@dlva.fr) ou 04 92 70 35 80

# *Service Enfance Jeunesse*

## *Les mômes et les enfants d'abord !*

Rétrospective de l'année 2020 :

Un an après l'adoption par le conseil municipal du nouveau projet éducatif nous faisons le bilan des actions menées.

**Les tarifs au quotient familial, le droit aux vacances, l'initiation sportive et artistique, le maintien du lien social.**

La municipalité est heureuse de vous informer que depuis le 1 janvier 2021, les tarifs des activités enfance jeunesse, dont la restauration scolaire, sont calculés en fonction des revenus des familles. Cette amélioration, répond à un objectif de justice sociale. Elle permet de garantir l'accès à tous les enfants de Quinson à des activités et des temps accueils éducatifs., mais aussi de promouvoir ses actions auprès des villages voisins.

### *Début d'année intensif, ambitieux et sportifs !*



Nous avons commencé l'année 2020, avec de grandes ambitions et une multitude d'idées

Ainsi le mois de février 2020 a été d'une richesse incroyable pour les enfants et les jeunes du village :

**Le mercredi 5 février**, Sortie luge à Chabanon, merci ALEX

**Du 12 au 16 février** des interventions danse, musique et philosophie à la marelle enchantée, au centre de loisirs et à l'école de Quinson, avec l'excellente SARA.

# Service Enfance Jeunesse

Du 17 au 21 février un *Séjours ski à Ristolas* pour 15 enfants de 6 à 14 ans ont pu s'initier aux joies des sport d'hiver notamment grâce à l'encadrement bénévole de Bruno et Dylan.



## *Du 16 mars au 18 mai « C'est le confinement »*



Durant huit semaines, nous avons animé un grand jeu de défis via les réseaux sociaux « CAP ou PAS CAP ! » Les enfants et leurs familles se sont amusés à filmer les défis réalisés et à les publier sur les réseaux. Cela a permis de continuer à se voir et à partager des moments de découverte et de rires.

Certains enfants ont pu bénéficier d'un accompagnement scolaire à distance grâce à l'implication de bénévoles. MERCI à Monique, Magalie, Claudia, Béatrice et j'en oublie peut-être....

A la sortie du premier confinement, les enfants ont pu profiter d'une nouvelle structure, entièrement réaménagée avec l'investissement dans de nouveaux meubles et des nouveaux jouets, 1 300€ financés par la commune et 2 400€ de subvention de la CAF 04.



## « DECONFIN'ART »

Pour aider les enfants à s'exprimer sur ce qu'ils ont vécu chacun de leur côté et d'en faire un moment de partage et d'échange, nous avons imaginé un projet artistique réalisé les 17 et 24 juin 2020 sur la place de la mairie avec la photographe Laure Pradeau et la poétesse Dorothee Volut. Vous pouvez admirer l'œuvre finale dans la rue du var face au centre de loisirs.

# Service Enfance Jeunesse

## Les vacances d'été une bouffée d'oxygène



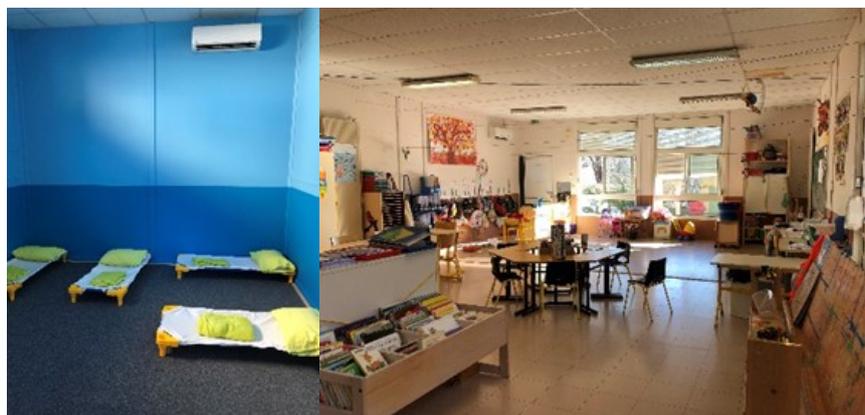
La commune a obtenu 13 000 € de financement de l'état, pour l'organisation des vacances d'été 2020.

Ces subventions ont contribué à faire partir gratuitement 22 enfants de 6 à 14 ans en vacances, à organiser un stage de Canoë/Kayak et à renforcer l'équipe d'animation afin d'être réactif pour la préparation et l'animation des vacances d'été



Pendant les vacances, les enfants ont pu apprendre à nager, faire un stage de commedia dell'arte, partir en camping, faire de la voile, s'initier à la pêche et découvrir l'art du modelage de l'argile.

Cet été la classe maternelle a entièrement été repeinte et en partie réaménagée. Cela marque la fin de la réfection des locaux municipaux dédiés à l'enfance -jeunesse.



# *Service Enfance Jeunesse*

## *Parents et élus mobilisés = Ecole apaisée !*

L'année scolaire 2019/2020 a été compliquée pour les enfants, les familles et les enseignants de l'école de Quinson. Les absences, le confinement, les défaillances d'une enseignante ont causé du tort au fonctionnement et à l'équipe de l'école. Devant l'absence de réaction de l'éducation nationale, le travail collectif et la détermination de l'action des parents d'élèves et des élus ont permis d'obtenir le départ d'une enseignante et le retour à une équipe et un projet bienveillant pour les enfants de notre école.



Les représentants des parents d'élèves, les élus des trois villages et l'équipe enseignante sont actuellement mobilisés autour de la question de la baisse des effectifs scolaires et de la menace d'une fermeture de classe.

Les parents d'élèves délégués sont :

Miloud Otsmane et Bruno Delagrainge pour la classe de Maternelle

Amandine Kumps et Jeanne Revel Massu pour la classe de CP/CE1

Sybille Altan et Virginie Cheminat pour la classe de CE2/ CM2

Ils sont joignables à l'adresse suivante : [parents.quinson@gmail.com](mailto:parents.quinson@gmail.com)

## *De la rentrée à Noël, Grandir au village quelle chance !*

Malgré la fermeture des activités du 16 mars au 18 mai 2020, nous sommes très heureux de constater que le nombre d'enfants accueillis est en constante augmentation. En effet, depuis la rentrée de septembre nous comptons en moyenne plus de 10 enfants chaque soir pour les excellentes activités périscolaires. Lise propose du lundi au vendredi un programme d'activités pour les enfants de 3 à 11 ans à la fois ludique et épanouissant. Nous avons même atteint le record de 16 enfants un soir de la fin du mois de décembre, et pour cela, la municipalité la félicite, BRAVO !

# Service Enfance Jeunesse



**Les mercredis**, les cycles de vélo, de tennis et les activités de pleine nature nous permettent de fidéliser un petit groupe de 5 à 6 enfants et de concilier facilement contraintes sanitaires et projet pédagogique.

Avec l'arrivée des nouveaux tarifs nous souhaitons pouvoir accueillir plus d'enfants de l'extérieur afin d'atteindre les 8 enfants par jours en 2021.

**Pour les enfants de 3 à 5 ans**, tous les mercredis matin un petit groupe très soudé de 4 enfants emprunte la navette municipale pour rejoindre la Marelle Enchantée à Montagnac. Cette structure leur offre un accueil adapté à leur rythme de vie et à leurs besoins. Chaque fois que cela est possible nous organisons des sorties en commun, nous partageons des intervenants et nous programmons ensemble des grands jeux ou des journées à thème.

Une des grandes réussites de l'année, c'est le développement des activités pendant les vacances scolaires. On constate une progression de la fréquentation de 18% entre 2019 et 2020. Cela s'explique notamment par l'organisation de plusieurs séjours de vacances pour les enfants de 6 à 14 ans et par la mise ne place du projet artistique des vacances musicales.

Pour les vacances d'automne 2020, nous avons obtenu de nouveaux 6 000€ ce qui nous a permis d'organiser le départ gratuit au centre de vacances de Chantemerle de 15 enfants 6 à 14 ans.

# *Service Enfance Jeunesse*

## *Zoom sur les vacances musicales ! Avec la musicienne et drôlissime Cécile !*

Ce sont des stages d'initiation à la pratique instrumentale, basés sur le plaisir de jouer ensemble qu'on soit déjà musicien ou non. Au travers de jeux de rythmes, de percussion et de chants, Cécile fait naître chez les enfants de 6 à 11 ans et chez les ados l'envie de faire de la musique et développe l'écoute de l'autre. Cette aventure collective affine la curiosité, le goût de l'effort et l'estime de soi des participants.



Depuis sa mise en place nous avons organisé 3 sessions de 5 jours de vacances musicales avec, à chaque fois, de 10 à 12 participants. La dernière édition s'est déroulée du 26 au 30 octobre 2020, juste avant le deuxième confinement.

Nous avons, pour cette édition, avec le groupe d'enfants de 6 à 11 ans, décidé de créer un spectacle musical, avec une histoire, des chansons, des costumes, des décors et une mise en scène imaginée et créée par les enfants eux même. Le confinement les ayant privés de représentation, nous avons réalisé un film de cette très belle création qui est disponible sur demande.

# Service Enfance Jeunesse

## *La fête de Noël presque comme d'hab !*

Le 18 décembre, les enseignants, le personnel municipal, les parents d'élèves et les élus étaient tous en action pour organiser une belle fête de Noël.

Le matin, l'école a proposé des ateliers interclasses, pâtisserie, sport, lecture et arts plastiques.

Le midi, les enfants étaient invités à déjeuner dans le restaurant de l'Emancipatrice décorée avec soin. Une récréation atypique s'est déroulée sur le parvis des pompiers, suivie du spectacle « A l'Ouest » avec cowboy en monocycle et éruption de popcorn. Les enfants ont adoré !

De retour à l'école et après un temps de classe régénérant, les enfants ont partagé le goûter et quelques jeux dans la cour avant la chorale et l'arrivée du père Noël aux fenêtres de la mairie avec distribution des cadeaux tombés du ciel.

A noter que les cadeaux étaient le plus écologique possible et fournis par des commerçants ou artisans locaux.

Un très beau moment festif, simple et convivial en ces temps où le lien social s'amenuise. Merci à tous ceux qui y ont pris part et qui l'ont rendu possible.



# *Service Enfance Jeunesse*

*En 2021, tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.*

## **Le collectif enfance jeunesse :**

L'investissement de tous permet de faire de belles choses. C'est pourquoi nous proposons de créer un groupe de personnes qui souhaitent mener ou prendre part à des actions pour les enfants et surtout les jeunes du village. Nous avons obtenu 4 000€ de subvention pour développer les actions 12/17 ans et pour soutenir le projet des vacances musicales.

## **Un nouveau projet pour la pause du midi :**

Un groupe de parents d'élèves, d'élus, d'enseignants, de personnel municipal va travailler autour d'une nouvelle organisation de la pause du midi pour que les enfants s'épanouissent et grandissent bien à l'école.

Le service enfance jeunesse vous souhaite une belle année 2021

## ***Horaire de l'École***

### **Le matin :**

Entrée : ouverture à 8h30, fermeture à 8h40

Sortie : 11h40

### **l'après-midi :**

Entrée : ouverture à 12h55, fermeture à 13h05

Sortie : 16h05

## **Bus scolaire**

Le transport scolaire est organisé par la DLVA pour les enfants de l'école maternelle au collège.

La carte de bus est obligatoire, les démarches s'effectuent en ligne sur le site [mobilitate.dlva.fr](http://mobilitate.dlva.fr). Les frais sont de 15€ par an à la charge de la famille

Service mobilité de la DLVA au 08 00 87 09 42

## ***Horaires des accueils périscolaires et extrascolaires***

Le matin 07h20/08h30

Le midi 11h40/13h05

Le soir 16h00/18h00

## **Le mercredi et les vacances**

Pré-accueil du matin 07h20/08h00

Centre de Loisirs 6/12 ans 08h00/18h00

La marelle enchantée 0/5 ans 8h00/18h00

Départ navette 9h00

Retour navette 17h30

**Portable de service Enfance Jeunesse :** 06 81 38 68 04

**Centre de loisirs :** 04 92 74 08 29

# Environnement

## Influenza aviaire



Après plusieurs pays du Nord de l'Europe, **la France a détecté le 16 novembre dernier un premier foyer d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) de souche H5N8** en Haute-Corse.

**Un second foyer H5N8 a été confirmé le 19 novembre dans une animalerie des Yvelines** par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES). Les analyses conduites ont révélé la présence du virus H5N8, identique à celui détecté en Haute-Corse, non transmissible à l'Homme. L'enquête épidémiologique se poursuit afin d'identifier les liens entre ces deux foyers et l'origine de la contamination.

Tous les oiseaux de l'animalerie des Yvelines ont été euthanasiés. Comme en Corse, des zones de protection et de surveillance ont été mises en place autour du foyer.

Un élevage de 6 000 canards a été contaminé dans les Landes. La préfecture a ordonné l'euthanasie des canards le 6 décembre. C'est le premier cas de contamination d'un élevage en France par le virus H5N8.

**Les mesures suivantes s'appliquent à l'ensemble des départements de l'Hexagone et de la Corse :**

- claustration ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux ;
- interdiction de rassemblements d'oiseaux (exemples : concours, foires ou expositions) ;
- interdiction de faire participer des oiseaux originaires de ces départements à des rassemblements organisés ;
- interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes ;
- interdiction de l'utilisation et du transport d'appelants pour la chasse au gibier d'eau.

**L'ensemble des acteurs concernés, en particulier les animaleries, les transporteurs et les détenteurs particuliers de basses-cours sont appelés à appliquer strictement les mesures de protection contre l'influenza aviaire.** La mise en œuvre de ces mesures est une condition indispensable pour limiter la propagation du virus et éviter au maximum qu'il atteigne les filières avicoles professionnelles.

Pour rappel, l'influenza aviaire n'est pas transmissible à l'Homme par la consommation de viande d'origine aviaire, œufs, foie gras et plus généralement de tout produit alimentaire.



La commune de Quinson a organisé le samedi 10 octobre 2020 une opération de nettoyage des berges du Verdon à laquelle ont participé de nombreux bénévoles sensibles à la protection de l'environnement et à la préservation de notre cadre de vie.

Munis de gants, de chaussures de marche et de sacs, ces derniers ont collecté plastiques, bouteilles, cartons, emballages, déchets organiques et autres immondices.

Nous déplorons certains comportements inadaptés et indécents.

Les berges du Verdon ont ainsi retrouvé une meilleure propreté et ce, du village préhistorique au sentier longeant le canal et jusqu'à la Chapelle Sainte Maxime.

Nous adressons nos remerciements les plus vifs à tous les bénévoles qui ont participé à cette opération visant à protéger notre milieu naturel, la qualité de l'eau du Verdon et notre environnement riche de biodiversité, d'espèces animales et végétales remarquables mais aussi fragiles.

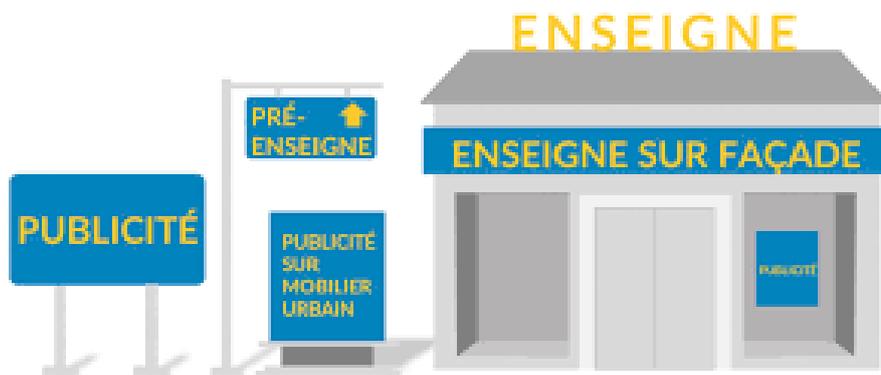
Nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour reconduire l'opération.

## Elaboration d'un Règlement Local de Publicité

Par délibération en date du 23 novembre 2020, le conseil municipal a décidé l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité qui permet de restreindre les conditions d'installation des publicités, enseignes et pré-enseignes telles qu'elles résultent de la réglementation nationale fixée par le code de l'environnement.

L'objectif de cette réglementation est exclusivement lié au cadre de vie : faire en sorte que les dispositifs d'affichage s'intègrent aux paysages, urbains, naturels et architecturaux.

L'élaboration de ce règlement fait l'objet d'une concertation : un livre blanc est disponible à l'accueil de la mairie, aux heures et jours d'ouverture habituels, en vue de recueillir les observations du public pendant toute la durée de l'élaboration et, si les conditions sanitaires le permettent, une réunion publique sera organisée.



# Urbanisme



Nous avons le privilège de vivre au milieu d'une nature généreuse au sein d'un village charmant.

L'équipe Municipale est très engagée dans la préservation et l'amélioration de notre patrimoine environnemental et architectural.

Pour ce faire, à l'issue de 3 années d'un travail laborieux avec nos partenaires, services de l'état, DLVA, Parc Naturel du Verdon, Begeat Urbanisme ... nous avons élaboré le Plan Local d'Urbanisme, **PLU**, remplaçant le POS.

Le PLU, approuvé en 2019, est le document principal de planification de l'urbanisme au niveau communal. Il est compatible avec le SCOT élaboré par la DLVA.

Afin de protéger et valoriser le patrimoine architectural et paysager du bassin de Quinson, le conseil municipal a élaboré, en collaboration avec les services de l'état, avec l'aide de Bégeat Urbanisme un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine, **PVAP**, approuvé début 2020, celui-ci remplace l'ancienne ZPPAUP.

Le PVAP est un règlement opposable encadrant les projets de construction, de transformation des bâtiments et de démolition, mais aussi des espaces paysagers et des espaces publics.

Le Plan de Prévention des risques Naturels Prévisibles, **PPRNP**, définit les risques sur la commune

# Urbanisme

Le PLU, le PVAP et le PPRNP peuvent être consultés sur [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr) ou en mairie.

Ces 3 documents listent les règles qui s'appliquent impérativement à tous travaux, publics et privés dans le périmètre de la commune. Ils nous guident dans l'élaboration et la réalisation de projets de construction ou de travaux.

Lors du dépôt d'un permis de construire ou d'une demande de travaux, le non respect des prescriptions listées dans ces 3 documents aura pour conséquence le refus du projet.

Par ailleurs, la réalisation de travaux de construction ou de modification d'un bâti sans autorisation préalable fera l'objet de l'établissement d'un procès verbal.

Dans le but de renseigner et de suivre les permis de construire et les demandes de travaux, le conseil municipal a mis en place une commission, composée des membres suivants :

Francis Guignant (président), Paul André De La Porte, Robert Bagarre, Yves Gonsolin, Christine Rosso.

Pour vous aider dans vos démarches de demande de permis de construire, un document expliquant les procédures à suivre est disponible en Mairie.

L'instruction des demandes est traitée à différents niveaux, Mairie, DLVA et Architecte des bâtiments de France.





## Lutter contre les **violences conjugales** en période de **confinement Covid-19**

Les services d'aide aux victimes de violences des CIDFF continuent à accueillir les victimes.

Case « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public » à cocher sur l'attestation.

Contactez-nous au  
**04 92 36 08 48**



**Urgences :**

**17 ou 112 (Police/Gendarmerie) - 18 ou 112 (Pompiers)  
114 (n° pour personne sourde / malentendante)**

VIOLENCES CONJUGALES

#CriseSanitaire

En cas de **danger immédiat**,  
vous pouvez quitter votre domicile  
à tout moment sans attestation

**Vous pouvez être aidée :**  
CIDFF 04 - Tél : 04 92 74 59 17 ou 06 24 02 08 06  
AMAV 04 - Tél : 06 88 19 77 47 ou 04 90 86 15 30

VIOLENCES CONJUGALES

#CriseSanitaire

Vous êtes en situation de **danger immédiat** :  
appelez le **17**

Vous avez besoin d'une écoute, un conseil :  
appelez le **39 19**

Vous pouvez faire un signalement  
par SMS : **114**  
via la plateforme : [www.arretonslesviolences.gouv.fr](http://www.arretonslesviolences.gouv.fr)

## Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

# Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.

**En cas d'urgence, appelez le 17.**

**Vous pouvez être aidée :**

**CIDFF 04 - Tél : 04 92 74 59 17 ou 06 24 02 08 06**

**AMAV 04 - Tél : 06 88 19 77 47 ou 04 90 86 15 30**

Document élaboré par la Ville de Paris, le Département 93 et la Région Ile-de-France, En avant toute et le Centre Hubertine.



BESOIN D'AIDE ?  
VIOLENCES FEMMES INFO  
**APPELEZ LE 3919\***  
\*Appel anonyme et gratuit.

Le Tchat de  
En avant toute(s)



## Office de Tourisme Communautaire

### Rappel des missions de l'office de tourisme communautaire :

Assurer l'accueil et l'information touristique sur le territoire

Promouvoir la communauté d'agglomération en coordination avec l'Agence Touristique du 04 et le Comité Régional du Tourisme de la région Sud,

Coordonner les partenaires du développement touristique local,

Contribuer à l'aménagement et au développement du tourisme local,

Mettre en œuvre la politique locale du tourisme, des programmes locaux de développement touristique des services, des exploitations touristiques de loisirs, des animations, de l'étude et l'observation touristique ainsi que de l'adaptation de l'offre aux exigences de la clientèle,

Organiser des fêtes et manifestations culturelles et sportives, animer la station thermale

Commercialiser des prestations et produits touristiques

Collecter la taxe de séjour communautaire.

### .Rapide bilan de la saison estivale 2020 :

La tendance a été lancée dès le déconfinement où de nombreux camping-caristes et de fourgons aménagés se sont installés sur les berges du Verdon en quête d'un espace de nature pour se ressourcer. Après une petite fréquentation au mois de juin, la période estivale a connu une affluence record sur tout le secteur du Verdon.

Hébergeurs et prestataires nautiques ont reçu de très nombreuses demandes et une forte fréquentation probablement due à l'éclairage particulier qui a été apporté cette année sur ce territoire avec de nombreux reportages télé et l'émission de la carte aux trésors qui a été diffusée plusieurs fois.

En raison de la crise sanitaire, l'office de tourisme n'a pas participé aux accueils hors les murs et a mis en place des mesures pour respecter les règles sanitaires : port du masque obligatoire, désinfection des mains, accueil de deux personnes à la fois, respect du marquage au sol permettant la distanciation sociale, désinfection complète et régulière des locaux et du matériel.

Le profil des touristes n'était pas celui des autres années avec une très faible ou inexistante fréquentation de touristes étrangers.

Nous avons accueilli des familles à la recherche d'activités de pleine nature, des groupes de sportifs désireux de randonnées, d'escalade ou de découverte des canyons par voie nautique..

Si certains touristes sont des randonneurs aguerris, d'autres n'ont ni les bons repères ni les bons comportements. Ces derniers doivent être guidés pour mieux connaître et comprendre les spécificités du territoire. Chaque jour, la carte sur les conditions d'accès aux massifs forestiers était affichée afin d'alerter les touristes sur le risque incendie souvent sévère en cette fin d'été.

# Tourisme

Compte tenu de l'affluence exceptionnelle sur le territoire du Verdon, certains comportements dangereux ont été constatés.

On a déploré l'abandon de déchets de tous ordres, d'excréments dans la nature, constaté des feux, des stationnements anarchiques, du camping sauvage, de l'alcoolisation et de la pollution sonore (nouveau phénomène qui s'amplifie chaque saison), d'où la mise en place par le parc du Verdon d'une affiche avec la nouvelle réglementation concernant l'utilisation des enceintes portatives de plus en plus utilisées.

Plus que jamais la présence des éco-gardes sur le terrain est d'une importance primordiale pour prévenir les comportements dangereux et pour préserver cet environnement remarquable tant recherché surtout après cette période de confinement qui a été éprouvante.

D'une façon générale, malgré ces circonstances particulières et peut être exceptionnelles, la saison touristique a été très intense et les vacanciers satisfaits de leur séjour et de l'accueil qui leur a été réservé. Malgré certains effets dus au tourisme de masse, notre territoire, riche d'une qualité paysagère et d'un patrimoine d'exception, conforte son statut de destination nature prisée, ce qui est encourageant pour l'avenir.

## Des idées de cadeaux !

Dans la continuité des Randolands, ces balades ludiques à destination des familles, la boutique de l'Office de Tourisme dispose désormais d'un nouveau guide pour les adultes qui permet de découvrir le territoire en jouant. Si vous êtes curieux, si vous aimez les mots croisés, le sudoku, les mots mêlés, les phrases à trous, "les balades à jouer" sont faites pour vous! Ce document en main, partez à la découverte des 25 sites autour du Verdon, de la Durance et du Luberon et levez les yeux sur des éléments architecturaux et historiques de nos villages. Les hébergeurs de notre commune pourront présenter ce nouveau guide comme support de découverte patrimoniale du territoire, avec des idées d'excursions permettant de parfaire cette démarche. "les balades à jouer" Durance Luberon Verdon : 25 communes à découvrir et des jeux à compléter en observant le patrimoine : 8€

Personnalisez vos envois avec l'enveloppe pré-timbrée Quinson au tarif de 1.20€

Les amateurs de randonnée disposent aujourd'hui d'un nouveau document à 1€ permettant de découvrir 6 itinéraires de randonnées pédestres dans les basses gorges du Verdon.



# Tourisme

Pour rester en lien toute l'année et découvrir chaque mercredi les informations sur les événements et animations du territoire, inscrivez-vous à l'Agenda de la Semaine.

Le Bureau d'Information Touristique dispose d'une billetterie vous permettant d'acquérir des entrées pour les spectacles et animations organisées sur le territoire de la DLVA.

N'hésitez pas à l'utiliser pour les concerts, les spectacles, les visites et activités de pleine nature. Vous pouvez aussi profiter de tarifs préférentiels pour visiter les Musées départementaux. Parlez-en autour de vous!

N'oubliez pas la page facebook, Instagram, twitter et le site internet pour tout savoir :  
<https://www.durance-luberon-verdon.com/>

## Meublés de Tourisme

La déclaration des meublés de tourisme en mairie est obligatoire.  
Les démarches concernant la déclaration des meublés de tourisme sont sur le site internet de la commune, onglet Administration  
<https://www.quinson.fr>

Le barème de la taxe de séjour et de la taxe additionnelle à la taxe de séjour est disponible sur le site internet de la commune, rubrique « Administration »  
<https://www.quinson.fr>

## Taxe de séjour et Taxe additionnelle à la taxe de séjour

Le produit de la taxe de séjour est intégralement utilisé pour le développement touristique du territoire, au travers du financement de l'office de tourisme conformément à l'article L.2231-14 du CGCT.

Le produit de la taxe additionnelle départementale sera affecté aux dépenses destinées à promouvoir le développement touristique du département, à favoriser l'attractivité du territoire à sa fréquentation et à la préservation environnementale.

Pour plus de renseignements :  
Office de Tourisme Communautaire  
Service Taxe de Séjour  
Avenue Pierre de Brossolette  
04800 Gréoux-les-Bains  
Tel : 04.92.73.71.24

[dlva@taxesejour.fr](mailto:dlva@taxesejour.fr)  
<https://duranceluberonverdon.taxesejour.fr>

# Patrimoine

## Projet de Restauration de la Chapelle Sainte Maxime

Dans le cadre de l'appel à projet patrimoine rural, le projet de restauration de la chapelle Sainte-Maxime a reçu un vote favorable lors de la session régionale du 9 octobre 2020.

Les travaux envisagés sur le site sont les suivants :

- restauration de la toiture de la chapelle XIXe, reprise du parvis avec pose d'un drain et dérivation des eaux pluviales
- chapelle-oratoire XVIIe: restauration complète de la charpente et couverture, reprise des encadrements
- tour : cristallisation avec mise en sécurité de l'édifice

Le montant du projet estimé à 48 000 euros.

Ce projet de restauration est soutenu par le Parc Naturel Régional du Verdon, et par Philippe Borgard archéologue au CNRS qui est en charge l'étude historique des lieux.

Au printemps 2021, auront lieu le chantier de débroussaillage de la chapelle oratoire, la rédaction du cahier des charges, le lancement du marché public.



Une enquête d'incidence au titre de Natura 2000 sera réalisée par Anne Ferment en lien avec l'héliportage des marchandises.

La commune a souhaité mettre en place un appel aux dons avec La Fondation du Patrimoine qui a permis de récolter à ce jour plus de 2000€. La souscription continue.  
<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-sainte-maxime-a-quinson>

Nous remercions très chaleureusement tous les généreux donateurs qui ont participé à cette collecte de fonds permettant d'aider au financement de ce projet de restauration de ce patrimoine commun auquel nous sommes si attachés.

## Musée de Préhistoire des Gorges du Verdon

Le Musée de Préhistoire des Gorges du Verdon à Quinson a, comme tous les établissements culturels, subi les conséquences de la crise sanitaire avec 2 périodes de fermeture : du 15 mars au 5 juin 2020 et du 30 octobre au 15 décembre 2020.

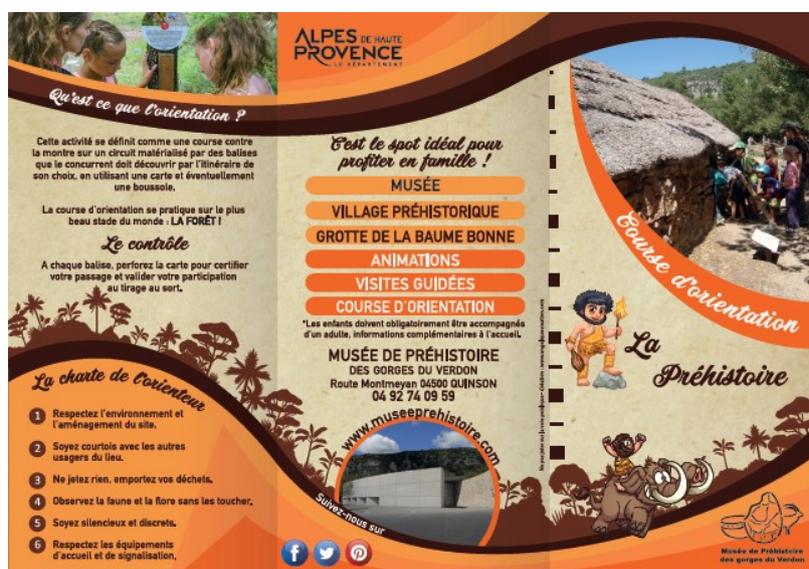
La saison estivale a enregistré une fréquentation assez satisfaisante.

Les activités proposées aux visiteurs ont du être adaptées afin de garantir la sécurité de tous.

Les visites guidées des expositions permanentes et temporaires ont été proposées en juillet et août par groupes de 10 personnes 2 fois par jour.

Certains espaces ont été fermés et un tarif réduit unique a été appliqué.

Un nouveau dispositif, une course d'orientation familiale ludique et instructive a été mise en place pour découvrir le village préhistorique. Libre et gratuit pour tous



Dépliant distribué à l'accueil du musée aux visiteurs.

Le Musée rouvrira ses portes au public le 1er février 2021 avec un programme riche en événements.

L'année 2021 célébrera les 20 ans du Musée qui a ouvert ses portes au public le 28 avril 2001, mais aussi les 30 ans des Journées de Préhistoire dont la 1ère édition a été organisée en 1992.

2 chantiers importants débuteront en 2021 :

La 1ère phase de construction du nouveau village préhistorique et la réfection et mise en sécurité du sentier de la Baume Bonne.

Programme des expositions 2021 :

**BIENVENUE CHEZ LES PREHISTOS** : du 1er février au 15 décembre 2021

La famille Préhistos vous invite à découvrir son quotidien avec enthousiasme !

**PREHISTO'ART DU VERDON** : du 1er février au 30 septembre  
20 ans de créations originales inspirées par le musée et ses collections.

**DU MUSÉE A LA FOUILLE – 10 ANS DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'ARCHEOLOGIE 04** : du 1er juin au 15 décembre 2021.

Le programme des manifestations de l'année est disponible sur le site web du Musée.

Retrouvez toute l'actualité du musée sur le site internet [www.museeprehistoire.com](http://www.museeprehistoire.com)

Courriel : [contact@museeprehistoire.com](mailto:contact@museeprehistoire.com) Tel : 04 92 74 09 59

Vous pouvez également retrouver toutes les actu quotidiennes du Musée de Préhistoire sur nos réseaux sociaux : [Facebook](#) et [Twitter](#).

# Revue de Presse 2020

## QUINSON

### Solidarité et convivialité lors des vœux du maire

Les Quinsonnais sont venus nombreux assister aux vœux du maire et de son conseil municipal pour l'année 2020. Il a remercié les équipes municipales, les associations, le corps enseignant, les entreprises, les professionnels de la santé, les commerçants et artisans ainsi que les agriculteurs. Le maire a rappelé quelques réalisations,

notamment le PLU terminé et approuvé, le PVAP à la signature du préfet de Région, la réfection de l'école, les travaux de voirie de la salle polyvalente ainsi que le projet de numérotation des rues du village. Une étude est en cours également sur l'oppidum Saint-Michel et les remparts du village. Enfin, la projection d'un

film tourné entre 1943 et 1946 réunissant la plupart des villageois vacant à leurs occupations de l'époque a été présenté. Le maire a également remercié les Quinsonnais pour leur confiance et leur propose un rendez-vous en février pour une réunion publique.

H.E.

## QUINSON

### Du secrétariat de la mairie... à la Laponie

Vendredi après-midi, en présence de ses collègues, des représentants des associations, du personnel de l'école ainsi que des conseillers municipaux, Monique, secrétaire de mairie, fêtait son départ à la retraite après 10 ans passés au service de la commune de Quinson. C'est avec beaucoup d'émotion que Jacques Espitalier, maire de Quinson lui exprimait toute sa confiance pour ce "*magnifique travail de collaboration et l'implication dont elle a fait preuve pour la collectivité. L'ensemble des dossiers est bouclé et opérationnel ; les finances sont rétablies, et la collaboration avec ses collègues est excellente. Au nom de la commune de Quinson un grand merci*". Monique quittera la mairie en avril et partira en camping-car avec son époux en Laponie.

/PHOTO H.E.



## ZOOM SUR Quinson



### Les enfants du centre de loisirs sont partis à la neige.

Durant la première semaine des vacances d'hiver, le centre de loisirs et la commune de Quinson ont fait partir 15 enfants de 6 à 14 ans en séjour au ski, dans le Queyras. Une belle expérience qui a permis à certains enfants de partir en vacances, d'expérimenter le ski alpin, de découvrir la montagne et surtout de partager une expérience commune. Le jour du retour, tous les enfants ont appris à descendre une piste de ski. Ils ont pu également découvrir la vie en communauté, l'entraide entre les grands et les petits.

/PHOTO H.E.

# Revue de presse 2020

## QUINSON

### ● Les enfants s'initient à la musique

Le stage de musique "Mon premier groupe de Rock" organisé par le centre de loisirs de Quinson, s'est terminé par un super concert. Un groupe d'enfants s'est initié toute la semaine aux instruments : guitare, batterie, clavier, basse et chant sous la baguette de Cécile Chan. Cécile est une animatrice musique et musicienne qui sait allier tout autant le plaisir de jouer que la transmission de sa passion. Cette année, le thème était "jouer ensemble et s'écouter", avec la reprise d'un morceau de Sample et boucle de voix, rythmes et percussion.

/PHOTO H.E.



## À Quinson.

Le maire de Quinson, Jacques Espitalier et quelques conseillers se sont réunis pour porter une gerbe au monument aux Morts. Jacques Espitalier tenait à remercier les enfants qui ont gentiment accroché des dessins ainsi qu'un bouquet de fleurs sauvages sur les grilles du monument.

/PHOTO H.E.



## QUINSON

### Atelier photo et poésie au centre de loisir



Les artistes sont à pied d'oeuvre pour divertir les enfants.

/PHOTOS H.E.

Pas de fête de fin d'année prévue à l'école du village, ni de photo de classe ; qu'à cela ne tienne, le centre de loisirs de la commune fait preuve d'initiative en cette période de déconfinement. Tous les enfants de la commune ont pu venir se faire prendre en photo par Laure Pradeau, photographe à Artignosc. C'est autour d'un atelier photo que les enfants ont réalisé des cadavres exquis.

"Cet atelier permet de jouer sur le regard des enfants et faire ressentir leur humeur par leur expression du jour", explique

la photographe. À ce projet de fresque, s'est jointe Dorothée Volut, poète et animatrice d'atelier d'écriture dans le Haut Var avec l'association Le Champ des Stylos.

"C'est une chance de donner la parole aux enfants. Avec pour thème le courage comme fil conducteur de cet atelier de poésie, les enfants expriment comment ils perçoivent le monde, leur vie émotionnelle, leur relation intense à la nature et aux autres.", a-t-elle exprimé. Cette fresque sera exposée en face du centre de loisirs.

H.E.



## L'INFO du jour

### Un appel au don pour la chapelle de Quinson

La délégation bas-alpine de la Fondation du patrimoine a signé le 10 juillet avec la Ville de Quinson une convention de souscription pour le programme de restauration de la chapelle Sainte-Maxime. Les travaux concernent principalement la restauration de la toiture de l'oratoire et de la chapelle. La toiture de l'oratoire devra totalement être déposée et une charpente neuve sera installée. Les travaux sur la chapelle consisteront à enlever les tuiles puis à les repositionner correctement. Les linteaux en bois de la tour doivent être changés pour soutenir la maçonnerie. Les murs de certaines parties sont éventrés et doivent être impérativement renforcés. Les arases des élévations seront cristallisées et un rejointoiement des murs sera effectué avec un enduit à la chaux pour consolider l'ensemble. Un appel aux dons est lancé.

Dons en ligne : [www.fondation-patrimoine.org/67360](http://www.fondation-patrimoine.org/67360) ou don par chèque : adressez un chèque à l'ordre de Fondation du patrimoine - chapelle Sainte Maxime de Quinson, CCI 60, boulevard Gassendi 04 000 Digne-les-Bains



# Revue de presse 2020

## QUINSON

### Marché nocturne et brocante

Les marchés nocturnes reprennent les mardis soir en juillet et août. Une ambiance conviviale pour venir flâner sur le cours à Quinson, découvrir les produits artisanaux et locaux, se restaurer sur place et profiter de l'été qui s'installe en toute douceur. Le comité des fêtes propose également une brocante le 26 juillet.

→ Renseignements ☎ 06 88 93 72 97. Mail : [comitedesfetes04500@gmail.com](mailto:comitedesfetes04500@gmail.com)

/ PHOTO H.E.



## QUINSON

### Rentrée des classes tout en douceur

Après un été un peu mouvementé par le changement de toute l'équipe pédagogique, les 38 enfants semblaient enchantés de reprendre le chemin de l'école. Avec la classe des maternelles repeinte cet été par la commune et équipée de nouveaux rangements. Après un temps de jeux dans la cour, la jeune directrice Mélanie a présenté la toute nouvelle équipe en charge des trois classes : Quentin assisté de Nathalie et Joëlle. Mélanie a souhaité à tous une très belle rentrée.

/ PHOTO H.E.



## QUINSON

### Rencontre avec un marcheur.

Parti du Mont Saint Michel, Rémi Tiberghien continue son tour de France à pied en sept mois et 7330 kms. C'est avec les associations Colibricole, Gaïa Dimension et La Voï toutes de Valensole que nous l'avons rencontré lors de son passage à Quinson. Rémi a entrepris ce voyage afin de découvrir et de promouvoir les sentiers de randonnée, de constater sur le terrain les nombreux impacts du changement climatique et de rencontrer les différents acteurs engagés dans des actions pour contrebalancer le négatif. Il partage au jour le jour sur les réseaux sociaux et sur son blog [ecotrek2020.com](http://ecotrek2020.com) ses rencontres et ses récits d'aventures. Sa moyenne est de 20 à 25 kms par jour à raison de 6 à 7h de marche. Son retour est prévu le 14 février au mont Saint Michel. Rémi envisage d'écrire un livre tourné sur le récit de ses aventures en présentant les diverses associations, fruit de ses échanges. Il aimerait également créer un centre écologique participatif en Haute Garonne sur les divers types d'habitat. Cet ancien designer de site internet est un vrai passionné de randonnée et de trek, il nous quitte en direction de Moustiers. Bonne route Rémi.



## QUINSON - LA MURE-ARGENS

### Samuel Paty dans les esprits

"Je vais essayer de contenir ma colère pour rendre hommage à l'un de nos concitoyens chargé par la République de divulguer la connaissance. Il est important de lui rendre cet hommage et ce message d'indignation : ça suffit !". C'est avec ces mots que Jacques Espitalier, le maire de Quinson, a rendu hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie assassiné le 16 octobre dernier dans les Yvelines. Un moment de recueillement similaire à ceux qui se sont déroulés en France et qui se poursuivent, comme à La Mure-Argens, où le maire Alain Delsaux a proposé une minute silence avant de lire un texte de Pierre Perret, *Ma France à moi*. H.E. et O.B.



## Revue de presse 2020

### QUINSON

#### Le maire a la main verte !

Décidément, les carottes n'ont pas fini de nous étonner en cette période automnale ! Après celle de 1,5 kg sortie par le Barrémois Bernard Bremond, le jour même de son anniversaire (*lire notre édition du lundi 19 octobre*), c'est autour de Jacques Espitalier, le maire de Quinson, d'avoir la main verte avec une magnifique sculpture d'un kilo recueillie dans sa serre. Malgré son emploi du temps chargé, l'élu fait pousser des légumes au bord du Verdon, au milieu des jardins partagés. Cette terre fertile composée d'alluvions fait le bonheur des jardiniers en herbe. On attend maintenant avec impatience la prochaine carotte surprise... Vous avez dit "jamais deux sans trois" ? **H.E.**



### QUINSON

#### Opération propreté

Une vingtaine de personnes s'est retrouvée devant les courts les tennis samedi après-midi pour une grande opération de nettoyage des berges du Verdon. Organisée par la commune, cette opération fait suite à une saison touristique en surfréquentation, et ce malgré la crise sanitaire liée au Covid-19. Aidée par le club de canoë-kayak de Quinson ainsi que celui du Pradet, l'équipe de bénévoles s'est démenée pendant quatre heures, le tout dans la bonne humeur. Malgré les tournées fréquentes des écogardes et le travail régulier des employés communaux, cinq sacs de déchets ont été ramassés au total. **H.E.**



### QUINSON

#### Les enfants en spectacle

Les enfants du centre de Loisirs de Quinson, sont partis en séjour d'une semaine au centre de vacances de Champtercier à Seyne les Alpes. Le thème était Découverte de la montagne sur un rythme de détente, ainsi que des activités danse et cirque. La deuxième semaine, axée sur les vacances musicales, a permis d'initier les enfants et les ados à la pratique d'un instrument, puis, monter un groupe. Pour la création d'un spectacle, les 10 participants, de 6 à 13 ans, ont vécu toutes les étapes de préparation, costumes et décors compris. Ce spectacle a été capté en vidéo afin de le présenter aux familles qui n'ont pas pu, malheureusement y assister cette année. **H.E.**



# *Repertoire des associations*

## **Association Les Boukans**

Contact : Elisabetta Bruno lesboukans@gmail.com

## **Comité des Fêtes**

Manu Besnard comitedesfetes04500@gmail.com

## **L'Art des Mains**

Contact : Claudine Guignant Tél : 04 92 74 02 94

## **Arts Expo Culture**

Contact : Vincente Thubert  
Tél/courriel: 06 80 22 33 32 / artexpoculture@free.fr

## **Quinson, Histoire et Devenir**

Contact : Mathieu Grimaldi  
Tél /courriel : 04 92 74 02 69 / qhd@libertysurf.fr

## **Club d'Escalade**

Contact : [quinson.escalade@gmail.com](mailto:quinson.escalade@gmail.com)

## **Club Philantropique de Canoë-Kayak**

Contact : Jean François Jourdan Tel : 06 80 87 81 04

## **Club de Ping Pong**

Contact : Josette Puhl Tél : 04 92 74 06 92

## **La Boule Quinsonnaise**

Contact : François Salvador Tél : 06 74 96 36 48

## **Association de Chasse**

Contact : Alain Blanc Tél : 04 92 74 40 25

## **Amicale des Sapeurs Pompiers**

Contact : Alexandre Tavignot Tél : 06 81 84 16 44

## **La clé des champs**

Contact : Tél : 04 86 56 55 20

## **Club Country**

Contact : Marie Reynier [ma.reignier@gmail.com](mailto:ma.reignier@gmail.com)

## **La Tata Tout Terrain**

Contact : Lory Leshin [lory.leshin@wanadoo.fr](mailto:lory.leshin@wanadoo.fr)

# *Vie Associative*

## *Club philanthropique de Canoe-kayak de Quinson*

### **Vivre le Verdon**

Et voilà, cette année 2020 se termine !

Drôle d'année qui nous aura obligé, comme beaucoup, à faire preuve de souplesse, de détermination et de patience pour honorer notre objectif : faire découvrir et aimer le Verdon.

C'est l'essence de notre association qui plus est, se veut philanthropique.

Découvrir et protéger le Verdon et ses natures : animale, végétale, humaine... quoi de mieux que naviguer pour cela : faune, flore, randonneurs, pêcheurs sont nos voisins que l'on salue en les croisant sur l'eau ou sur le sentier en rive gauche. Chaque sortie permet aussi de retirer des berges ou de l'eau des déchets oubliés ou perdus par mégarde.

Cette année, un nettoyage consciencieux s'est rajouté à ces actions systématiques, lors de la visite de nos amis du Club du Pradet (83) qui ont épaulé les membres du Philanthropique, du Club à Ste Maxime puis jusqu'à la limite d'Esparon de Verdon où les habitants faisaient de même ce samedi là.

En début d'après-midi commençait un nettoyage terrestre initié par la Mairie de Quinson.

### **Les gens**

Chaque fois que cela a été possible, en dehors des périodes d'interdiction dues à la situation sanitaire que nous avons tous vécue, de nombreux baptêmes ont été réalisés.

Ouverts au plus grand nombre en diminuant au maximum l'impact des difficultés financières (participation au prix plancher, invitations...), et des difficultés physiques (adaptations et diversité des embarcations), par exemple l'accueil d'un groupe de déficients visuels de Marseille dans deux canoës 9 places prêtés.

Une belle expérience pour tous !



# Vie Associative

## Club philanthropique de Canoe-kayak de Quinson

### Les projets

La réhabilitation du ponton permettant un accès à l'eau plus aisé a été menée à terme grâce à un bénévole puissant et motivé, et une aide financière d'Electricité De France (partenaire principal de notre Fédération), de cette fédération justement, et de la Municipalité.



Il est maintenant nécessaire d'améliorer les accès depuis le parking.

Le franchissement de la digue et la redescente jusqu'au Club, ainsi que continuer l'amélioration fonctionnelle, conviviale et esthétique du lieu en intégrant ces travaux à l'amélioration des berges (cheminement fauteuil roulant, point de vue d'observation de la nature...)

Notre Club est prêt à participer à l'élaboration d'un projet global du pont au barrage.

### Les enfants et les jeunes

Grâce à plusieurs bénévoles et l'appui de quelques professionnels, nous avons chaque fois que possible accompagné enfants et jeunes sur l'eau, dans des activités du Club, conseillé des sorties familiales et collaboré avec le Centre de loisirs Municipal.

La présence d'un moniteur de manière beaucoup plus pérenne permettrait de renforcer ces actions de découverte de la nature et de sport de pleine nature, aidant ainsi ces enfants à devenir des adultes respectueux de l'eau.



*Les indiens vivent leurs rivières et leurs lacs grâce à leurs canoës.*

*Les Inuits vivent leur pays glacé grâce à leurs kayaks.*

***Pourquoi pas nous ! Tout nous invite à vivre le Verdon***

## *Vie Associative*

### **Club philanthropique de Canoe-kayak de Quinson**

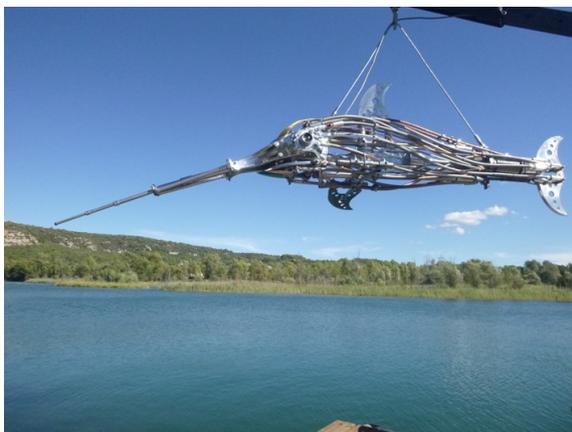
*Et l'Art dans tout ça !*

*L'Art, activité éminemment humaine, bien nécessaire en ces temps particuliers n'est pas oublié dans notre Club, chanter sur l'eau, créer sur les berges, participe à notre équilibre social.*

*Les enfants ont décoré des bateaux, des pagaies, d'autres ont pêché de drôles de bêtes.*

**Contacts :**

Jean-François JOURDAN (Quinson)  
Amandine PONS (Montmeyan)  
Philippe ALLENET (Moissac)  
Geneviève PETIT (Quinson)



### **Quinson Sport et Nature Escalade**

#### **Des nouvelles de Quinson Sport et Nature Escalade**

Au cours de l'assemblée générale qui a eu lieu le 18 octobre, une partie du bureau a été nouvellement élue : Sylvain Guendon reste notre secrétaire fidèle et attiré, Céline Quitté prend les rênes de la trésorerie et Aurélie Bonifay endosse le rôle de présidente.

L'association conserve bien sûr historiquement son siège social à Quinson, sa



terre précieuse, ou plutôt ses falaises tant appréciées, à proximité...

Les activités n'ont pas encore repris, mais ce n'est pas l'envie qui manque....

# Vie Associative

## L'Art des Mains

### **Une année vraiment pas comme les autres ....**

Les activités habituelles de notre association « **Art des Mains** » sont à l'arrêt et elles vont le rester pour un temps indéfini...

Le frémissement à partir de Mai nous a permis quelques rassemblements ce qui nous a donné un petit souffle de rencontres en plein air comme celles des boules et des balades dans notre campagne.

Pensons à 2021 .... avec plein d'idées à partager et attendons avec *patience* des jours meilleurs,

nous avons dans les tiroirs

- notre repas dansant planifié le **dimanche 16 mai 2021 pour fêter la Ste Maxime** réservez dès maintenant cette date, nous aurons plaisir à partager ce bon moment très convivial et amical.

Nous pensons aussi à un *voyage pour l'automne* , vue la situation sanitaire nous envisageons de rester dans nos frontières, notre pays est si beau avec ses paysages si divers et son patrimoine !

Mon optimiste me fait croire que nos activités en salle ( gym, yoga, peinture, scrabble, cartes, etc.) vont vite reprendre, ce que l'on souhaite vivement !

Continuez à bien prendre soin de vous et des vôtres



*A très bientôt de se retrouver dans la joie et la bonne humeur*

*Claudine Guignant à votre écoute tel 06 70 57 92 91  
présidente Art des Mains*

### Gardez la forme !

#### Gymnastique adaptée



Des exercices pour garder la forme  
avec **Florence**, monitrice de gymnastique douce

Le mercredi matin à 9h30  
à la salle « l'émancipatrice » Route de Riez à QUINSON

### Gardez le moral !



#### Cours de Yoga

Prendre le temps de se détendre,  
de trouver un sentiment de bien être et de tranquillité  
avec les conseils et instructions  
de **Catline**, monitrice diplômée



Le mercredi de 18h à 19h30  
A la salle « l'émancipatrice »  
Route de Riez à QUINSON

### Venez nous rejoindre ...

Renseignements : Claudine tel. 06 70 57 92 91 • Monique tel. 06 28 28 93 53  
Association « Art des Mains » Générations Mouvement 04500 Quinson

# Vie Associative

## Association Art Expo Culture—AAEC

Un seul beau rendez-vous a pu nous réunir en 2020;

C'est "la soirée cabaret" avec Emily PRZENICZKA « **Si tu me payes un verre** » qui a eu lieu le samedi 22 février, vous étiez là nombreux.



Une excellente soirée, Emily nous a démontré une fois de plus son talent avec sa mise en scène et sa très belle voix.

La crise sanitaire que nous traversons, nous a contraint avec regret d'arrêter toute notre programmation.

mode de vie.

La culture fait partie de notre

Les expositions, spectacles sont toutes des rencontres incroyables avec la découverte de multiples talents, qui nous font beaucoup de bien.

Tous nos événements ont un seul objectif, celui de nous rassembler pour passer un agréable moment, de ce fait contribuer à notre vie sociale au village.

Nos rendez-vous culturels, je l'espère reprendront dans une période plus sereine. Soyons patients.

Pour ceux qui ne reçoivent pas nos informations par mail, pour s'inscrire c'est très simple, envoyez un mail à [artexpoculture@gmail.com](mailto:artexpoculture@gmail.com) en précisant « inscription ».

En attendant, continuez à prendre soin de vous.

A bientôt, nous l'espérons tous ...  
Ensemble c'est Mieux !

Pour l'AAEC  
Vincente Thubert



# Vie Associative

## Comité des Fêtes de Quinson

Le programme qui était prévu pour animer notre village durant l'année a été fortement réduit.



Les marchés nocturnes chaque mardi soir de l'été ont remporté un vif succès et les animations musicales aux terrasses des restaurants et cafés par Omella et Byron du « Forgery Club » particulièrement appréciées.

Nous espérons les retrouver tous les mardis l'année prochaine avec peut-être un troisième élément dans le groupe.

La soirée cabaret qui était prévue cette année en face de la salle des fêtes est reportée au 8 août 2021 si la situation le permet (date à confirmer).

***Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2021***

# Vie Associative

## Les Boukans



L'année passée n'a pas été clémente avec nos projets, mais les Boukans n'ont pas perdu l'envie de faire la fête ! Pour 2021 on croise les doigts et on espère bientôt une réouverture des théâtres et des lieux culturels.

L'association propose des ateliers de danse contemporaine tous niveaux, des stages d'expression corporelle et des sorties culturelles avec des tarifs différenciés pour garantir l'inclusion sociale.

Comme chaque année, nous avons programmé des sorties au théâtre. Des petits prix, des beaux spectacles pour grands et petits et du partage. À vos agendas:

Samedi 20 février, Pierre et le loup, 16h00, Pôle Chabran de Draguignan  
(SPECTACLE ENFANTS)

Samedi 3 avril, Gravité, 21h00, Théâtre de l'Esplanade de Draguignan

Samedi 10 avril, Nass, 19h00, Théâtre de l'Esplanade de Draguignan

Les ateliers de danse pour les enfants ont recommencé. Les ateliers rencontrent un grand succès et le groupe ne cesse de s'agrandir !

Rejoignez Eugénie à la Salle L'Emancipatrice

Mercredi 09h30 – 10h30 pour les 3 à 5 ans

Jeudi 17h00 -18h00 pour les 6 à 12 ans

Pour les adultes il faudra encore attendre, mais dès que possible nous serons heureuses de vous accueillir. N'hésitez pas à venir nous voir et essayer quelques pas...tout le monde peut danser !

Mardi 18h30- 20h00 à la Salle L'Emancipatrice ou en extérieur au beaux jours en fonction des protocoles sanitaires !!!

Les membres de l'association ont déposé une demande de subvention d'un montant de 4 500 € auprès de la DLVA afin de financer le développement des actions culturelles comme la création de cours de yoga enfants et la création d'ateliers d'éveil musical ainsi que le soutien aux actions actuelles de l'association, l'organisation des stages et des sorties culturelles

Rejoignez-nous sur Facebook: Asso LesBoukans  
07 83 56 10 31 - [lesboukans@gmail.com](mailto:lesboukans@gmail.com)

# *Bonne Année 2021*



Travaux de construction de l'ancien barrage de Quinson (1865-1875)  
Photographie Claude Gondran photographe (1823-1913)  
Source : Bibliothèque Méjanès Aix en Provence